



ARRÊTÉ TEMPORAIRE N° 2022-041
PORTANT ARRETE DE RESTRICTION DE CIRCULATION
RUE DU GRENIER A SEL

Le Maire de VITTEAUX,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,
Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,
Vu le code de la route,
Vu le code de la voirie routière,
Vu la demande formulée par la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – DRACY, TSA 70011- Chez Sogelink, 69134 DARDILLY CEDEX

Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité publique, de restreindre la circulation aux véhicules rue du Grenier à Sel pendant les travaux de mise en place de poteaux pour la fibre optique, par la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES du 16 août 2022 au 23 septembre 2022

ARRÊTE

Article 1er

Du 16 août 2022 au 23 septembre 2022 la circulation sera interdite. L'accès aux riverains et aux piétons sera maintenu.

La circulation se fera par la rue des Fossées.

Article 2

Des panneaux réglementaires seront déposés par l'entreprise procédant aux travaux.

L'accès des services de secours ainsi que l'accès du service de collecte des déchets devront être possible pendant toute la durée du chantier. Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3

Les nouvelles mesures de circulation seront conformes aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

Article 4

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Vitteaux.

Monsieur le Maire de la commune de Vitteaux, M. le Commandant de la brigade de gendarmerie de Vitteaux, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Copie du présent arrêté sera adressée à : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – DRACY, TSA 70011- Chez Sogelink, 69134 DARDILLY CEDEX

Fait à VITTEAUX, le 29 juillet 2022

Pour le Maire et par délégation, l'Adjoint
Michel RAVAROTTO

